

## Le stand de glaces fait polémique à Pully

### URBANISME

Le cabanon qui a traversé le Léman mi-juillet est jugé peu esthétique à Pully. L'absence de mise à l'enquête est aussi critiquée.

Le stand de glaces rapatrié sur l'eau depuis Genève et déposé le 14 juillet au port de Pully a déjà trouvé des détracteurs. Parmi eux, Brigitte Guerlais et Vladimir Sokoloff, deux habitants voisins du port, qui s'offusquent de l'arrivée du cabanon sans enquête publique. Dans le «Courrier des lecteurs»

(24 heures du 21 juillet), ils estiment qu'une enquête «aurait permis de faire une éventuelle opposition à cette extension de 75%». Selon eux, le nouveau stand aurait un impact plus important sur le paysage et son esthétique ne s'intégrerait pas au port.

«Cette construction est temporaire et est soumise à une autori-

sation annuelle à bien plaire», réagit au téléphone le syndic de Pully. «On est tout à fait dans le cadre légal», précise encore Jean-François Thonney. Une réponse qui ne convainc pas Jean-Pierre Boss, vice-président de l'ASHPA (Association pour la sauvegarde du hameau du port de Pully et de ses abords). Il relève que cette situation «temporaire» perdure depuis une dizaine d'années, avec

**«J'engage chacun à me suivre pour voir l'esthétique des autres cabanes»**

JEAN-PIERRE INGOLD

l'arrivée de l'ancienne roulotte au même emplacement. A titre personnel, il ne conteste pas la présence de la baraque à frites, mais il craint qu'elle soit désormais présente toute l'année. «Sous prétexte qu'il n'y a pas de plan d'aménagement du port de Pully, on se permet de faire du provisoire qui dure. Il y a un manque de volonté politique», estime Jean-Pierre Boss.

### Port à réaménager

De son côté, le syndic reconnaît qu'une législation est néces-



GÉRAUD BOSSHARD

Le cabanon était arrivé le 14 juillet par barge depuis Genève, puis déposé par grue. Il est critiqué par des habitants de Pully.

saire, mais nie vouloir faire traîner le dossier: «La Municipalité n'a pas du tout le même point de vue que l'ASHPA. Au prix où on a acheté les terrains du port, on ne va pas en faire un jardin d'agrément.» Selon Jean-François Thonney, concilier les avis sur l'aménagement du port - un dossier vieux d'une vingtaine d'années - prend du temps. La Municipalité a actuellement d'autres priorités, comme la densification

du centre de Pully. «Mais une législation pour l'aménagement du port pourrait voir le jour en 2011», conclut le syndic.

Quant au propriétaire du cabanon, Jean-Pierre Ingold, il ne s'émeut guère des critiques. «J'engage chacun à me suivre de Genève à Lausanne pour voir l'esthétique des autres cabanes, qui n'ont pas la beauté de la mienne.»

JÉRÔME FAVARETTO